



Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs

Programme d'Action Régional pour la Promotion de la Démocratie et de la Bonne Gouvernance

Projet No. 2.1.1

CENTRE REGIONAL POUR LA PROMOTION DE LA DEMOCRATIE, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Septembre 2006

Le présent projet est dicté par la volonté politique des Chefs d'Etat de la région des grands Lacs de promouvoir des politiques et stratégies communes pour réhabiliter la confiance des citoyens dans leur Etat, enraciner les valeurs de bonne gouvernance démocratique dans la région, reconstruire une région paisible et prospère.

La réalisation de cette vision repose essentiellement sur la mise en place de mécanismes qui permettraient d'asseoir, d'enraciner et institutionnaliser les principes démocratiques pour garantir la promotion du développement humain durable dans la région.

Le présent projet se propose d'y contribuer avec la mise en place d'un Centre Régional de promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique avec pour mission le renforcement des capacités institutionnelles dans les différents domaines, à travers la recherche, la formation, la promotion des observatoires, et la facilitation des cadres de dialogue et de concertation entre les acteurs politiques et sociaux de la région. Les initiatives de ce Centre Régional permettront de développer des institutions garantes de la réhabilitation d'un Etat de droit qui stimule le partenariat entre l'Etat et les autres acteurs (le secteur privé et la société civile), mais aussi le partenariat externe avec les peuples et les Etats de la région et d'harmoniser les politiques et stratégies entre les différents pays afin de répondre avec efficacité et équité aux besoins des citoyens.

PREMIERE SECTION : DESCRIPTION DU PROJET

1. Analyse de la Situation

1.1 Contexte politique

La Déclaration de Dar Es-Salaam (DD) souligne que les causes et les enjeux des crises profondes qui jalonnent les pays de la région sont pratiquement identiques et découlent essentiellement des systèmes de mauvaise gouvernance politique, économique et sociale. En effet, les violations massives des droits de l'homme, les politiques d'exclusion et de marginalisation, les disparités entre hommes et femmes, la pauvreté et le recours à la violence à des fins politiques ont constitué les principaux facteurs à l'origine des conflits qui sévissent dans la région des Grands Lacs. Ils s'enracinent dans les systèmes de gestion autocratique de l'Etat postcolonial marqués par l'effondrement de l'Etat de droit et de ses moyens d'actions que sont les institutions (dont l'administration) et les règles de gestion. Ils ont été aggravés par l'échec des tentatives de démocratisation caractérisés notamment par l'absence du pluralisme politique et l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire et des services de sécurité par le pouvoir exécutif et qui s'est traduit par la confrontation violente entre les forces politiques et sociales qui aspirent au changement, et la résistance des dirigeants en place. Ces derniers n'ont pas manqué de recourir à l'incitation à la violence, à l'intolérance et à la haine sur base des différences identitaires.

Les facteurs internes et externes des conflits sont inextricables et s'interpénètrent : ils s'exportent, se propagent et s'alimentent en raison des liens culturels, ethniques et linguistiques. La montée des conflits identitaires est prononcée dans cette région plus qu'ailleurs avec la tendance rampante du nettoyage ethnique ou l'extension des crimes de génocide. Ces conflits ont généré d'autres formes de conflits, « les guerres de ressources ou le pillage organisé », par les mouvements d'opposition armés, les Etats voisins ou les groupes criminels transnationaux. Certains ensembles et mécanismes sous-régionaux qui avaient été mis en place notamment pour garantir le bon voisinage, l'intégrité des territoires, et l'inviolabilité des frontières n'ont pas échappé aux effets de la crise. Les problèmes liés aux conflits de la région, et les défis qui en découlent se trouvent exacerbés par l'absence de réponses adéquates et concrètes aux causes fondamentales, et spécialement l'impunité des divers crimes ci-dessus mentionnés qui reflètent l'absence de l'Etat de droit et d'un bon fonctionnement du système judiciaire et des services de sécurité dans la majeure partie des pays de la région.

Les pays de la région qui n'ont pas été touchés par les conflits violents, ont connu des avancées sur le plan de la démocratisation. Toutefois les dividendes ne sont pas encore tangibles, et les populations ne semblent pas optimistes. Certains gouvernements élus ont tendance à agir comme leurs prédécesseurs autoritaires, privant les citoyens de leurs droits et libertés fondamentaux, manipulant les constitutions à leur guise ou passant outre les limites constitutionnelles de leur pouvoir.

Le rétablissement de la loi et de l'ordre dans la région exige de nombreuses actions de court et de long terme qui vise l'enracinement des pratiques de gouvernance démocratique, telles que le respect de l'ordre constitutionnel et de la souveraineté populaire, la consolidation du pluralisme politique et des institutions démocratiques, le renforcement des capacités de leadership, l'amélioration de l'efficacité et de l'indépendance du système judiciaire et l'appui à la réforme institutionnelle des services de sécurité. Bien plus, il s'avère nécessaire d'asseoir des politiques dynamiques et efficaces contre l'impunité et d'encourager la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que les valeurs et cultures africaines.

La plupart des pays ont déjà développés des initiatives et instruments qui reflètent la volonté de la réinstauration de la paix et de la reconstruction économique, et qui constituent aujourd'hui des piliers pour la réconciliation effective entre les peuples.. En effet, la plupart des pays de la région organisent des élections transparentes sur une base régulière et respectent la légitimité constitutionnelle. D'autres ont ratifié les principales conventions internationales sur les droits de l'homme et plusieurs d'entre eux ont incorporé les principes adoptés dans leur constitution et dans les autres lois nationales. Bien des initiatives ont été mises au point dans la région pour combattre le génocide, les crimes contre l'humanité, et la violation des droits de l'homme. Des initiatives de négociations politiques et des programmes d'éducation civique ont été développés pour stimuler des espaces de paix, de bon voisinage et pour réinstaurer la confiance entre les différents groupes de la population, entre les populations et les dirigeants, ainsi qu'entre les Etats. Cinq pays de la région ont déjà exprimés leur volonté d'adhérer au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires (MAEP) du NEPAD.

C'est dans la perspective de capitaliser ces initiatives pour bâtir une vision commune qui repose sur l'enracinement des valeurs et principes universels de la gouvernance démocratique et des droits humains, que la région des Grands Lacs envisage de mettre en place, un Centre Régional de Promotion de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance, des Droits Humains et de l'Education Civique. Ce Centre aurait pour mission (i) le renforcement des capacités dans divers domaines de la gouvernance démocratique, à travers des activités de recherche et de formation ; (ii) la facilitation du dialogue politique, à travers l'appui à l'organisation des fora de concertation des divers acteurs politiques et sociaux ; et (iii) la création et l'animation d'Observatoires sur la démocratie et la bonne gouvernance, sur les médias, le genre et la société civile.

1.2 Problèmes spécifiques à résoudre

Les résultats des initiatives développées pour la promotion des systèmes politiques participatifs et inclusifs, de la paix et de la sécurité dans la région restent mitigés et les déficits en matière de gouvernance démocratique demeurent profonds. En effet, les pays de la région restent marqués par la faiblesse des capacités des institutions démocratiques. Elles souffrent de la faiblesse du leadership, du contrôle des pouvoirs législatif et judiciaire par l'exécutif, de la politisation des services de sécurité et de l'administration publique. De même, la fragilité de l'état de droit reste tributaire de la culture de l'impunité et de l'intolérance surtout ethnique, de la persistance des violations

massives des droits humains et des libertés fondamentales. Cette situation demeure exacerbée par l'institutionnalisation des phénomènes de corruption et de l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Par ailleurs, les processus de démocratisation restent fragilisés par l'absence d'un véritable pluralisme politique, par la faiblesse ou l'ignorance de véritables valeurs démocratiques de base qui sont la participation élargie, la transparence des processus électoraux, la responsabilité de rendre compte, par la faiblesse de la légitimité constitutionnelle des pouvoirs en place, ainsi que par des pratiques de discrimination et de marginalisation à l'égard des femmes et des groupes marginalisés à tous les niveaux de prise de décision

Enfin, la consolidation de la gouvernance démocratique dans la région des Grands Lacs se heurte également à l'absence d'un dialogue politique ouvert capable de tempérer la tendance à l'exportation voire la régionalisation des conflits politiques internes ainsi qu'à l'inexistence de mécanismes et d'instruments de contrôle et de suivi de la situation susceptibles de contribuer à anticiper les dérapages et d'éclairer les choix de politiques pertinentes.

Ainsi le chemin est –il encore long pour venir à bout du problème de l'impunité, pour rétablir la gouvernance démocratique caractérisée par le bon fonctionnement de l'administration publique, l'indépendance et la transparence des systèmes judiciaire et législatif, l'accès à la justice de tout citoyen, et surtout des populations vulnérables, la légitimité des processus électoraux et le respect de la souveraineté populaire, et enfin pour parvenir à dépolitiser et professionnaliser les services de sécurité.

1.3 Principaux défis à relever

Les peuples de la région des Grands Lacs aspirent à vivre dans une région paisible, inclusive et stable, démocratique et respectueuse des libertés et des droits humains, prospère et sécuritaire.

Cela devrait passer essentiellement par les changements politiques effectifs axés sur la restauration d'un espace régional de stabilité politique des institutions nationales et régionales, l'enracinement des valeurs et cultures démocratiques ouvertes aux progrès du monde, et inspiré par la richesse de la diversité des valeurs traditionnelles et culturelles dynamiques des peuples et nations de la région.

Pour ce faire, les principaux défis résident encore dans :

- ***la persistance des pratiques, des perceptions et des conceptions patrimoniales de la chose publique*** : comment faire pour changer le paradigme de l'Etat, de la conception courante de l'Etat comme chose privée du Chef et son entourage, à une vision de l'Etat comme un ensemble d'institutions impersonnelles et impartiales appelées à servir l'intérêt général. Le problème est d'autant plus grave

- que dans beaucoup de cas, cette culture renforce ou est déjà renforcée par la corruption et malversations. Cela a des répercussions sur les processus de démocratisation. Les processus électoraux sont contrôlés par des gens qui cherchent à couvrir et à protéger des biens acquis de manière illicite et d'autre part par d'autres qui voudraient utiliser leurs positions politiques pour accéder à des ressources matérielles et économiques.
- ***le non-respect des normes et principes de démocratisation*** : Pour les populations, le système démocratique devrait apporter plus de justice sociale, de larges opportunités pour une participation politique inclusive et pour une implication effective dans les choix de programmes politiques qui répondent à leurs besoins,. Cependant, les processus de démocratisation se heurtent encore à l'absence d'une culture démocratique et à la persistance de pratiques politiques héritées du colonialisme et des régimes autoritaires, à la faible participation des principaux acteurs sociaux, notamment les femmes et les jeunes, à la faible transparence des systèmes électoraux, au non respect de la souveraineté populaire, à la violation flagrante des droits humains et des libertés fondamentales.
 - ***la faiblesse des institutions de l'Etat*** : La politisation de l'administration publique et des forces de sécurité, le non respect de la séparation des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, les modes de gestion autocratique caractérisée par l'arbitraire et l'impunité, la militarisation du politique et la privatisation des institutions de l'Etat empêchent l'enracinement des institutions républicaines de démocratie performantes, responsables et participatives.
 - ***le non respect des Droits de l'Homme et autres normes et conventions internationales*** : Les conflits s'enlisent dans la région essentiellement à cause des seigneurs de guerre en mal de patriotisme, des réseaux de criminalité économique, de la persistance des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes de génocide, des violations des droits de l'Homme ainsi que l'utilisation du viol comme instrument de guerre.
 - ***l'absence d'un dialogue socio-politique constructif entre les différents acteurs de la région***: Au lieu de bâtir les transformations politiques sur le compromis et le dialogue, la majeure partie des pays de la région ont suivi la logique de guerre. Le plus grand défi en matière de gouvernance démocratique régionale réside dans la volonté et la capacité des Gouvernements à changer les rapports actuels entre les Etats. Ces rapports sont faits de méfiance, de suspicion et de rivalité de leadership régional. Les gouvernants devraient créer un cadre régional de dialogue et de concertation politique et sécuritaire, de développement régional partagé, et d'interaction sociale et culturelle

2. Stratégie du Projet

Le projet de création du Centre Régional de promotion de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance, des Droits Humains et de l'Education Civique répond à la volonté exprimée par les Chefs d'Etat de la région des Grands Lacs à travers la Déclaration de Dar Es Salam de bâtir un destin commun fondé sur les valeurs et principes de la gouvernance démocratique et sur le respect et l'exercice effectif des droits humains et des libertés fondamentales. La première démarche consisterait donc à rétablir la

confiance des populations dans les institutions de l'Etat dans la région, reconstruire un espace régional de paix et de sécurité à laquelle aspirent les citoyens, un espace qui stimule le développement durable que les citoyens souhaiteraient forger dans la dignité. Le projet préconise une approche méthodologique intégrée et participative.

La stratégie consiste en une double entrée : d'une part, le projet vise à bâtir un cadre de communication et d'information, de dialogue franc et dynamique qui implique tous les acteurs politiques et sociaux de façon inclusive et participative. Le processus de la conférence internationale a jeté les jalons d'une dynamique de réflexion inclusive et de concertation sur les questions clés communes à toute la région. Ce dialogue devra être pérennisé à travers des fora et autres mécanismes de concertation et de coopération pour enraciner les piliers de la solidarité régionale. D'autre part, le projet veut renforcer le pluralisme politique, les capacités du leadership, des institutions et des organisations démocratiques ainsi que des processus et systèmes électoraux. A cet effet, il se propose de promouvoir la recherche et la formation en matière de démocratie et de bonne gouvernance afin de promouvoir un leadership compétent et responsable capable d'inspirer et de conduire des choix de politiques pertinentes, de développer des institutions solides assises sur des valeurs éthiques, juridiques et politiques.

Le Centre voudrait servir de cadre de suivi des engagements pris à travers la DD pour le renforcement de la gouvernance démocratique, à travers l'animation des observatoires et des fora divers pour la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique dans la région. Ces structures de suivi, d'observation et de dialogue permettront de renforcer les capacités des gouvernements et des différents segments de la société à mieux apprécier la pertinence et l'impact des stratégies politiques mises en œuvre. Elles permettront surtout d'apporter aux citoyens des outils appropriés pour participer aux débats politiques, et pour effectuer le contrôle effectif de l'exercice du pouvoir, contribuant ainsi à accroître la transparence de l'Etat et sa contribution à la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Enfin, le Centre Régional envisage d'encourager l'adhésion de tous les pays de la région au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires du NEPAD (MAEP). Pour ce faire, il se propose de promouvoir une stratégie de sensibilisation à l'endroit des différents pays et de renforcer leurs capacités à se soumettre à la revue du MAEP à travers l'assistance technique appropriée.

En résumé, le Centre Régional devrait contribuer :

- i) au renforcement des principes et des valeurs démocratiques au sein de la région, y compris le respect de l'ordre constitutionnel et de l'Etat de droit ;
- ii) au renforcement des normes et des principes de l'indépendance, de l'impartialité et de l'autonomie du système judiciaire ;
- iii) au suivi et à l'observation des élections ;
- iv) au contrôle et au suivi en matière du respect des droits humains, particulièrement ceux des groupes marginalisés ;
- v) à la promotion de la lutte contre les idéologies, les politiques et les pratiques discriminatoires ainsi que toutes les formes de violence (génocide, terrorisme, massacres, nettoyage ethnique) qui en découlent ;

- vi) au suivi et au monitoring de la réalisation des OMD ;
- vii) à la promotion dans la région du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires du NEPAD.

2.1 Résultats escomptés

L'objectif majeur de ce projet est la mise en place et le fonctionnement effectif d'un Centre Régional de Promotion de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance, des Droits de l'Homme et de l'Education civique, à travers : i) l'élaboration d'une note conceptuelle tenant lieu de statut et son adoption par la CI/RGL, ii) l'élaboration et l'adoption du programme d'actions dicté par sa mission.

Le Centre devra aussi assurer l'opérationnalisation des différents observatoires qui sont des structures de suivi et d'évaluation animés par des comités scientifiques indépendants. Il s'agit de ((i) l'Observatoire régional sur la démocratie, la bonne gouvernance et les Droits de l'Homme, (ii) l'Observatoire régional sur le Genre, (iii) l'Observatoire régional sur les médias, (iv) l'Observatoire régional des ONG),

Outre la fonction d'observation, le Centre a une fonction de facilitation et d'organisation. A leur demande, le Centre facilitera les activités des Fora structurés.

Il pourra également organiser des cadres de dialogue et d'échanges pour les diverses organisations de la Société civile structurées ou non structurées, comme les partis politiques, les Syndicats, les institutions traditionnelles, les entités locales, etc..

Enfin, grâce à l'appui du Centre, les différents pays de la région pourront adhérer rapidement au MAEP et utiliser ses instruments pour améliorer la gouvernance démocratique interne.

2.2 Axes Stratégiques

Une note conceptuelle tenant lieu de statut du Centre sera élaborée pour expliciter la nature, les objectifs et le fonctionnement du Centre. Il servira d'un cadre intellectuel de haut niveau pour la recherche, la formation, l'observation et l'accompagnement des activités des organismes publics et des ONG oeuvrant pour la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique au niveau de la région. Créé par la CIRGL, le Centre devra jouir d'une autonomie administrative et financière afin de remplir sa mission d'une façon efficace.

Tel que décrit plus haut, le Centre Régional se propose de mener des activités d'**études et de recherches** dans les domaines de la démocratie, de la gouvernance, des droits humains, et de l'éducation civique. En outre, le Centre sera chargé d'animer des observatoires, de faciliter les activités des fora structurés et d'initier des cadres de concertation, de dialogue et d'échange d'expériences entre institutions et organisations non structurées telles que les institutions traditionnelles, les collectivités décentralisées, le secteur privé, etc.

S'agissant des Observatoires, le Centre prévoit d'en créer quatre, dès sa mise en place, mais le nombre pourra varier selon les besoins. Les observatoires sont des structures de

suivi et d'observation de la consolidation de la démocratie et de la Bonne Gouvernance dans la Région des Grands Lacs. Leur rôle majeur est d'établir des états de lieux sur le développement de la démocratie en tant que système des valeurs politiques favorables à la cohésion sociale, le renforcement de la bonne gouvernance et des droits humains, ainsi que la promotion des valeurs socioculturelles et des comportements démocratiques par le canal de l'éducation civique. Pour remplir leurs fonctions, les observatoires seront constitués comme des cellules de recherche et d'études chargés d'établir des bilans, des données statistiques et d'indicateurs sur la démocratie, la bonne gouvernance, les droits humains et l'éducation civique, et comme des structures de formation continue et de facilitation des activités des organisations qui relèvent de leur mandat.

- *L'Observatoire régional sur la démocratie, la bonne gouvernance et les Droits de l'Homme* servira d'appui aux activités de recherche, de formation, d'observation et de facilitation du Centre régional en matière de la démocratie, de bonne gouvernance et des Droits de l'Homme. Il aura aussi la mission de surveillance des droits de l'Homme pour favoriser leur protection et promotion, avec la collaboration des observatoires nationaux, qu'il peut par ailleurs contribuer à créer.
- *L'Observatoire régional sur le genre* aura pour objet le suivi du progrès réalisé par rapport à l'émancipation et l'autonomisation des femmes, ainsi que la promotion de l'égalité entre les sexes dans la région. Comme cellule de recherche, de formation, d'observation et de facilitation des droits des femmes, l'Observatoire s'occupera également de la promotion de la ratification ou la mise en oeuvre par les Etats de la région de la Déclaration du Millénaire, de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de la Convention sur l'élimination de toute discrimination contre les femmes (CEDEF), de la Plateforme de Beijing, de la Charte Africaine de Droits de l'Homme et des Peuples, du Protocole Relatif aux Droits de la Femme en Afrique et de la mise en oeuvre de la Déclaration Solennelle des Chefs d'Etat de l'Union Africaine sur l'Egalité du Genre en Afrique.
- *L'Observatoire régional sur les médias* s'occupera de faire le suivi du fonctionnement des médias et de promouvoir des stratégies d'alerte sur les violations des droits de la presse, sur les violations de l'éthique et de la déontologie professionnelle des médias. Pour cela il devra établir périodiquement des bilans sur les médias tant publics que privés à travers la région, surtout en ce qui concerne le respect de l'éthique professionnelle et de leur responsabilité dans la diffusion des informations crédibles et l'éducation de la population par rapport aux valeurs de la tolérance, du respect de la diversité et des droits humains.
- *L'Observatoire régional des ONG* aura pour objet le suivi et l'observation des activités des ONG afin d'orienter leur travail dans la voie de la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique. Il s'occupera également de la création des réseaux des ONGs et notamment de l'annuaire électronique des ONGs

S'agissant de la mission de facilitation du dialogue politique, le Centre Régional sur la DBGDHEC se propose de créer un secrétariat *technique* des fora régionaux chargé d'appuyer l'organisation de leurs rencontres en cas de besoin, ou de suivre d'autres programmes d'activité comme les études et la formation, l'élaboration d'outils d'analyse. Cette mission sera exécutée à la demande des fora eux-mêmes.

Les fora sont des cadres indépendants de concertation au niveau régional mis en place en vue de l'harmonisation des stratégies et politiques visant à mettre en oeuvre des outils de promotion de la démocratie et de la bonne Gouvernance.

3. Le Centre initiera **d'autres cadres de concertation, de dialogue et d'échange d'expériences à l'intention des institutions et organisations non structurées** mais qui jouent un rôle important dans les processus de paix, de démocratisation, de gouvernance et de résolution des conflits dans la région. Il s'agit par exemple des institutions traditionnelles, des collectivités décentralisées, des syndicats, du secteur privé tant formel qu'informel, des partis politiques, etc.

Le Centre sera animé par des experts de renom, et organisera son travail sur base d'un réseau des institutions de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance existantes au niveau de la région. Le Centre aura intérêt à développer des relations de coopération dans le cadre de ses activités avec des institutions ayant plus d'expérience au niveau du Continent ou ailleurs pour garantir la qualité et la crédibilité de ses travaux de recherche et de formation.

2.3 Bénéficiaires Cibles et Zones d'intervention

Ce projet couvre tous les onze pays de la région des grands lacs et aura trois niveaux de bénéficiaires. Il vise, au premier plan les acteurs politiques, les cadres et agents des administrations publiques et du secteur privé, ainsi que les dirigeants des ONG, y compris les groupes des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, qui bénéficieront directement des activités de recherche, de formation et de facilitation animées par le Centre. Au deuxième plan, le travail du Centre sera utile pour les couches de la société qui bénéficieront de l'éducation civique développée avec le concours du Centre à travers les médias, l'enseignement primaire et secondaire, et d'autres fora. Enfin, le projet bénéficiera à toute la population par l'effet d'entraînement de la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique dans la région des Grands Lacs.

3. Modalités de financement et de gestion

3.1. Mécanismes de financement

Le Centre sera financé par les contributions des Etats, l'assistance des bailleurs de Fonds traditionnels tel que le PNUD, la Banque Mondiale et autres, mais aussi par des dons et dotations de groupes d'amis et des diverses fondations.

Le Centre sera aussi fournisseur de service. A ce titre, ses activités sont génératrices de revenus et cela permettra de garantir son autonomie et son efficacité. Par conséquent ses moyens financiers seront également renforcés par les recettes perçues pour les travaux d'organisation des fora, de recherche et de formation effectués sur commande.

Dès l'adoption du projet par les chefs d'Etats de la région des grands lacs, chaque Etat devra apporter sa contribution financière à la dotation initiale des ressources au Centre. Celui-ci pourrait dès lors assister les Etats partis à l'organisation de rencontres avec les partenaires en vue de présenter tous les projets (les observatoires, formation, études et recherches) aux bailleurs de fonds et susciter leurs contributions financières.

3.2. Rôles respectifs des partenaires du projet

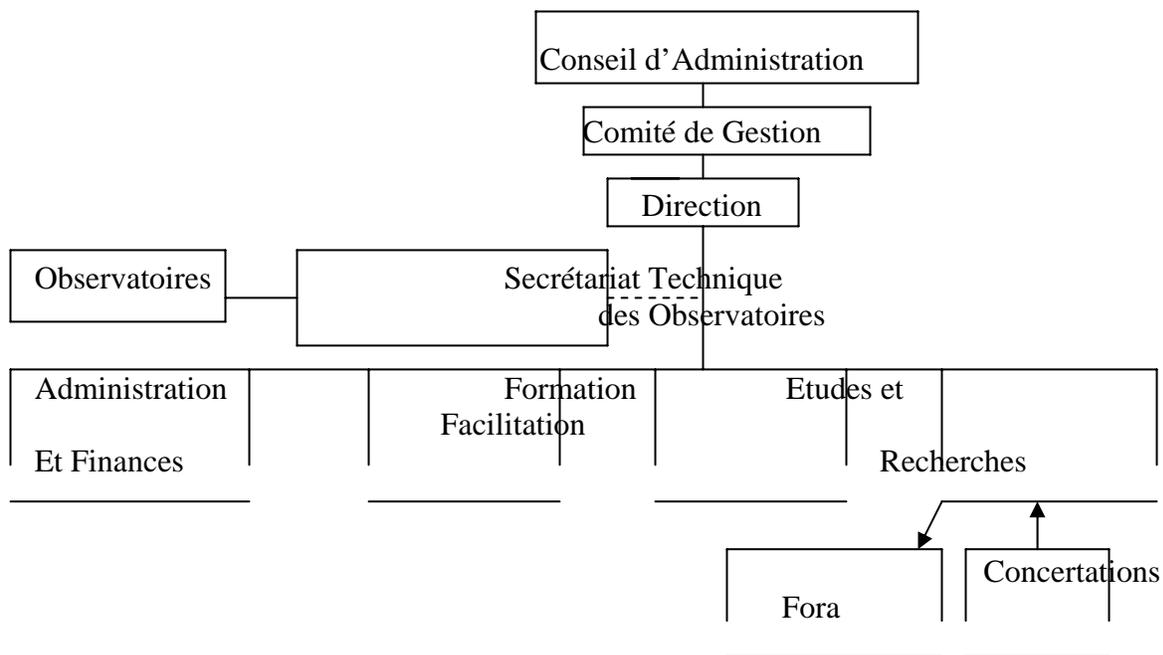
Ce projet régional implique les onze pays de la région des grands lacs et fera intervenir un certain nombre de partenaires dans sa mise en œuvre. Leurs rôles seront :

- *Les gouvernements* : approuvent la création du Centre et contribuent à son financement. Ils prennent également les dispositions légales ou politiques nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations et conclusions des composantes du Centre au niveau national à travers (i) la mobilisation des acteurs nationaux concernés, (ii) la participation aux instances de direction comme le Conseil d'Administration du Centre (iii) l'initiation des réformes requises, (iv) la collaboration avec les experts du Centre notamment en mettant à leur disposition les documents et informations nécessaires, (v) la mise en place d'un cadre de dialogue avec les organisations impliquées dans les fora et observatoires.
- Les institutions nationales en charge de la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits et de l'éducation civique pourront collaborer avec le Centre Régional pour favoriser l'échange d'expérience et les bonnes pratiques.
- *Les organisations de la société civile intéressées et concernées par les activités du Centre* : devront sensibiliser et éduquer les populations en s'inspirant des informations, indicateurs et travaux de recherche développés par le Centre. Les mêmes organisations sont ainsi invitées à jouer leur rôle de contre-pouvoir en veillant aux actions des exécutifs, en relayant l'action des fora et des observatoires pour informer les populations et pour dénoncer tous les actes et comportements anti-démocratiques.
- *Les partenaires au développement* : devront fournir une assistance financière et technique. A titre d'exemple, le *Centre des Nations Unies pour la Démocratie et les Droits de l'Homme à Yaoundé* sera sollicité pour apporter son expérience et sa collaboration en matière de formation et de mise en place des observatoires.
- *Des organisations internationales spécialisées* : devront fournir des outils et des informations analytiques sur les différents phénomènes qui intéressent les activités du Centre et apporteront leur contribution au renforcement des capacités des composantes et des projets du Centre ainsi que des activités développées au niveau national.

3.3 Modalités de mise en œuvre

Pour établir les structures opérationnelles du Centre, un Conseil d'Administration sera nommé par la CIRGL et sera composé des représentants des Etats émanant des différentes structures couvertes par le Centre et des partenaires au développement. Il sera l'organe politique qui décide des politiques et stratégies du Centre. Il élabore et adopte les programmes d'actions, mobilise les ressources et adopte le plan annuel d'activités et le budget du Centre. Il est appuyé dans ses taches par un Comité de gestion qui supervisera toutes les activités du Centre et fera rapport au Conseil d'administration. Celui-ci sera composé des spécialistes en matière de démocratie et de bonne gouvernance. Pour la gestion quotidienne et l'animation, un Directeur sera nommé. Il agira sous le contrôle du Comité de gestion.

Organigramme



Le Centre Régional sur la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits de l'Homme et l'Education civique comprend quatre départements : (i)l'administration et les finances, (ii)les études et la recherche, (iii)la formation et (iv)la facilitation des fora.

Le Centre est une structure autonome et indépendante. Les Etats qui le créent sont représentés au Conseil d'Administration. C'est à ce niveau seulement qu'ils donnent des grandes orientations de fonctionnement, qu'ils approuvent les projets et qu'ils évaluent l'état d'exécution des activités programmées par le Centre dans ses diverses composantes. Le Conseil appuie également dans la recherche et la mobilisation des financements. Mais le Centre lui-même peut prendre des initiatives dans ce domaine.

La gestion directe du Centre est confiée à un Comité de gestion composé d'experts dans les grandes composantes de la Démocratie et de la Bonne Gouvernance que de représentants d'intérêts politiques.

En ce qui concerne les Observatoires, la Direction du Centre joue le rôle d'animation et non de contrôle.

Composés d'experts dans leurs matières et recrutés sur base de compétences et d'intégrité, les Observatoires auront besoin d'éclairer les Etats, les Sociétés civiles, les opinions et les partenaires sur l'état réel de la situation et sur les mesures qu'il importe de mettre en place pour anticiper ou corriger les dérapages. Des missions d'études seront commandées par le Centre et exécutées par des experts recrutés par les Observatoires sur base d'offre technique ouverte à l'ensemble des pays de la région, membres de la Conférence. Les travaux peuvent être analytiques, critiques et programmatiques et par conséquent ne sauraient se soumettre au contrôle ou à la surveillance des Gouvernements ou de leurs représentants. La coordination des activités des Observatoires sera assurée par des Comités scientifiques et Techniques dont la composition tiendra compte de l'expertise scientifique des membres dans les domaines spécifiques.

En revanche, un appui administratif et financier du Centre est nécessaire pour le bon fonctionnement des observatoires. Il interviendra via le Secrétariat Technique qui est un instrument technique et logistique des Observatoires. Du point de vue fonctionnel, les Observatoires sont moins des structures que des mécanismes de réalisation des objectifs de la démocratie et de la bonne gouvernance. Ils peuvent s'appuyer sur les activités ou les expertises des observatoires nationaux, déjà existants. Leurs projets de suivi, d'études, de recherches et de constitution des banques de données pourraient même être des cadres de mobilisation des ressources de financement en faveur du Centre.

Quant aux Fora, ils sont totalement indépendants dans leur organisation et dans leur fonctionnement. Ils sont liés au Centre à travers le secrétariat technique du Département de la facilitation pour les services prestés.

Du point de vue fonctionnel, les Fora ne sont pas des structures bureaucratiques lourdes, nouvelles et budgétivores. Les Fora sont des cadres de concertation qui ont lieu une, deux ou trois fois par an. Ils s'appuient sur les initiatives existantes au niveau national (fora nationaux, associations existantes) afin de leur donner une substance et une synergie. La facilitation de leurs activités est financée sur fonds propres, le Centre n'intervenant que comme prestataire de services. Non seulement il sera fournisseur de services pour les activités liées à sa mission mais il pourra aussi aider ses clients à mobiliser des ressources de financement pour les activités qu'il est appelé à exécuter.

Le Centre prendra des initiatives d'organisation des réunions de concertation, de dialogue et d'échange d'expériences en faveur des institutions, organisations et acteurs dont on estime que leur rôle dans les processus de construction de la démocratie et la bonne gouvernance est important. Pour des raisons diverses, ces acteurs ne sont pas encore structurés dans des fora et de tels cadres pourraient l'y conduire. Il s'agit par exemple des institutions traditionnelles et des entités décentralisées impliquées dans la démocratisation, la gouvernance et la résolution des conflits à la base. Il s'agit également des partis politiques ciblés comme tels en tant qu'acteurs majeurs des processus politiques, ou encore du secteur privé qui est très intéressé et concerné par les sujets abordés par les composantes du Centre, comme la corruption, l'exploitation illicite des ressources, la criminalité, les droits humains, etc.

3.1 *Coordination et supervision des activités*

Pour assurer le bon fonctionnement du Centre, la coordination suivante est envisagée :

Au niveau du Centre : Un Conseil d'Administration qui arrête la politique du Centre oriente ses activités, et en évalue l'impact au niveau régional et national eu égard aux objectifs fixés par la CI/RGL en matière de « Démocratie et Bonne Gouvernance », Pour ce faire, il adopte le plan de travail annuel, mobilise les ressources, fixe les budgets et en contrôle l'exécution à travers un Comité de gestion du Centre mis en place. Une Direction organise les activités de recherche et de formation, anime les observatoires et fait le suivi des services d'appui aux fora.

Au niveau des composantes : Tout en étant autonomes dans leurs philosophies de travail et dans les produits développés, les Observatoires sont totalement encadrés par le Centre et par conséquent dépendent administrativement de celui-ci. En revanche, la coordination et le contrôle technique de la qualité des activités développées reviennent aux Comités Scientifiques et Techniques. Il y en aura un par observatoire, étant donné leur spécialisation.

Par contre, les Fora sont totalement indépendants du Centre auquel ils ne sont rattachés, à leur propre volonté, que par le mécanisme de la facilitation des activités. Ils ont donc leurs propres organisations administratives et institutionnelles articulées aux niveaux régional et national (Voir les projets spécifiques des Fora).

4. Contrôle et évaluation du projet

4.1 *Rapports financiers et d'activités*

Le Centre a une autonomie de gestion. Les budgets et leur ventilation sont adoptés par le Conseil d'Administration, sur base de plans d'actions des composantes du Centre. Le même Conseil en contrôle l'exécution. A cette occasion, le Centre prépare des rapports d'étapes, de mi-parcours et de fin de réalisation des projets réalisés au Centre. Un règlement d'ordre intérieur précisera les rapports existant entre le Comité de gestion, la Direction, ses départements, ses observatoires, ses fora facilités.

6. Opportunités, contraintes et risques

La première opportunité que saisit le projet est la volonté politique des Chefs d'Etats de la région exprimée à travers la Déclaration de Dar es Salaam de respecter les normes et les principes de la bonne gouvernance, de bâtir dans la région un espace de paix, de sécurité, de dialogue d'échange, de coopération et de développement intégral et durable fondé sur les valeurs et principes de la démocratie et de la bonne gouvernance. Ce vœu correspond à la forte prise de conscience au niveau des Etats (Gouvernements, Sociétés civiles, et populations) des conséquences désastreuses de l'absence de l'état de droit, de la gangrène des phénomènes de corruption et d'exploitation illicite des ressources, des déficiences dans la communication et l'information et de manière générale du manque de leadership compétent et responsable, d'institutions démocratiques et de bonne gouvernance, de processus et systèmes électoraux favorisant la participation large et équitable de tous les citoyens.

La deuxième opportunité est qu'en la faveur de la démocratisation, la Société civile prend conscience de son rôle et commence à développer des actions de sensibilisation et de mobilisation des populations autour des thèmes relatifs à la démocratie et la bonne gouvernance. Cette Société civile ne demande qu'à être renforcée en matières de formation, d'échange d'information et d'élaboration de stratégies d'actions.

La troisième opportunité est que les partenaires au développement s'engagent plus que jamais à soutenir les programmes de renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique. De même, la communauté internationale soutient de moins en moins les régimes érigés par la force et vivant de la violence et de l'arbitraire dans les règles de gestion des Etats. La conditionnalité de la réalisation de la démocratie et la bonne gouvernance à l'accès aux crédits financiers et diplomatiques est même appliquée. Des indicateurs et mesures du niveau de bonne gouvernance comme les OMD, le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs du NEPAD, Indice de Perception de la Corruption – IPC, indices dans les priorités de dépenses et d'investissements, etc., servent d'outils aux organisations et institutions de financement pour développer des politiques incitatives en faveur de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Toutefois, la réussite du projet « Centre Régional sur la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits de l'Homme et l'Education civique » pourrait connaître des contraintes et même courir des risques d'échec si certains problèmes ne trouvent pas définitivement des solutions. Il y a d'abord les attitudes et comportements de défiance entre certains dirigeants de la région, qui fait peser le risque de reprise des hostilités. Malgré les engagements de Dar es Salaam, les méfiances et même les défiances entre certains Etats restent observables. De plus, même si l'ensemble des Etats de la région s'engagent résolument sur la voie de la démocratisation, il subsiste au sein des élites politiques des cultures non démocratiques. Les processus de paix et de démocratisation sont même contrôlés pour protéger des intérêts et sont animés par des mobilisations identitaires à forte charge de violences.

DEUXIEME SECTION: CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

| Effet attendu : Partenariat actif entre les autorités politiques, les institutions clés, la société civile, le secteur privé et la population en vue de la promotion des valeurs démocratiques, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique à travers toute la région des Grands Lacs | | | |
|---|--|--|---|
| Indicateurs d'effet : | | | |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Valeurs et Normes démocratiques institutionnalisées et consolidée au sein des Etats de la région 2. Capacités de bonne gouvernance renforcées au sein de l'Etat et de la société 3. Défense, promotion et protection des droits humains assurée à travers la région 4. L'éducation civique assurée de façon permanente en matière de la démocratie, de la gouvernance et des droits humains | | | |
| Stratégie de partenariat : La mise en œuvre du projet implique un partenariat effectif entre l'Etat, la société civile, le secteur privé et tous les partenaires extérieurs désireux d'accompagner la région dans la recherche de la paix et du développement durables. | | | |
| Titre du projet : Centre régional de promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique | | | |
| Résultats escomptés | Indicateurs | Activités | Ressources |
| 1. Centre régional mis en place | 1.1 Note conceptuelle sur le centre et son programme d'action élaborée et adoptée 1.2 Structures opérationnelles du Centre mises en place | 1.1.1 Rédiger la note conceptuelle du Centre 1.1.2 Soumettre la note à l'approbation de la CIRGL 1.2.1 Créer un Comité de pilotage pour la mise en place du Centre 1.2.2 Désigner un facilitateur pour la mise en place du Centre 1.2.3 Etablir les structures opérationnelles du Centre | Un expert pour rédiger la note Un expert facilitateur Directeur, Administrateur, et personnel d'appui |
| 2. Programme du Centre établi | 2.1 Unités de recherche mises en place | 2.1.1 Mettre en place les unités de recherche 2.1.2 Elaborer une stratégie de coordination de la recherche au niveau régional 2.1.3 Développer le cadre de coopération active avec les | Experts de la Cellule de coordination de la recherche |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | <p>2.2 Modules de formation en virtuel et en classique</p> <p>2.3 Service chargé des observatoires</p> <p>2.4 Bureau de Liaison avec les organismes publics et les ONG</p> | <p>centres existants</p> <p>2.2.1 Elaborer des modules de formation 2.2.2 Mettre en place des outils de formation 2.2.3 Recruter les animateurs de formation</p> <p>2.3.1 Mettre en place un service de coordination administrative des observatoires</p> <p>2.4.1 Créer un bureau pour l'appui des fora et pour assurer la liaison avec les organismes publics et les ONG intéressant le Centre</p> | <p>Experts de la Cellule de coordination de la formation</p> <p>Secrétaire permanent des observatoires</p> <p>Officier de liaison</p> |
| <p>3. Observatoire régional sur la démocratie, la bonne gouvernance et les Droits de l'Homme mis en place</p> | <p>3.1 Structure opérationnelle de l'observatoire mise en place</p> <p>3.2 Programme de suivi et d'observation sur la démocratie et la bonne gouvernance au niveau régional, mis en œuvre</p> | <p>3.1.1 Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire 3.1.2 Définir le mode de fonctionnement de l'observatoire au sein du Centre et son programme d'action</p> <p>3.2.1 Développer des indicateurs fiables et faire des rapports périodiques sur le renforcement des valeurs démocratiques dans la région, y compris le respect de l'ordre constitutionnel et de l'Etat de droit 3.2.2 Développer des indicateurs et faire des rapports sur le renforcement des normes et des principes de l'indépendance, de l'impartialité et de l'autonomie du système judiciaire 3.2.3 Assurer le suivi et l'observation des élections, ainsi que la formation des observateurs des élections 3.2.4. Assurer la surveillance des droits de l'Homme en</p> | <p>Experts de la Cellule de coordination de l'observatoire</p> |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | <p>collaboration avec les observatoires nationaux</p> <p>3.2.5 Développer des indicateurs et faire des rapports sur la promotion et la protection des droits humains, particulièrement ceux des groupes marginalisés</p> <p>3.2.6 Promouvoir, par la recherche et la publicité, la lutte contre les idéologies, les politiques et les pratiques discriminatoires ainsi que toutes les formes de violence qui en découlent</p> <p>3.2.7 Assurer le suivi et le monitoring de la réalisation des OMD dans la région.</p> <p>3.2.8. Sensibiliser les pays du champ à adhérer au MAEP et appuyer le renforcement de leurs capacités à participer au processus d'évaluation et à élaborer leur programme national.</p> | |
| 4. Observatoire régional sur le genre mis en place | <p>4.1 Structure opérationnelle de l'observatoire mise en place</p> <p>4.2 Programme de suivi et d'observation sur le genre adopté</p> | <p>4.1.1 Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire</p> <p>4.1.2 Définir son mode de fonctionnement au sein du Centre et son programme d'action</p> <p>4.2.1 Développer des indicateurs sur le genre et faire des rapports annuels sur l'autonomisation des femmes dans la région</p> <p>4.2.2 Promouvoir la campagne pour la ratification par les Etats du Protocole relatif à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et de celui relatif aux Droits des Femmes</p> <p>4.2.3 Appuyer, par la recherche, la formation et la facilitation, la mise en œuvre de la Déclaration Solennelle des Chefs d'Etat de l'Union Africaine sur l'Egalité du Genre en Afrique</p> <p>4.2.4 Fournir toute autre assistance utile au Forum des femmes et à d'autres organisations féministes dans la lutte</p> | Experts de la Cellule de coordination de l'observatoire |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | pour l'émancipation de la femme et l'égalité entre les sexes dans la région. | |
| 5. Observatoire régional des médias mis en place | <p>5.1 Structure opérationnelle de l'observatoire mise en place</p> <p>5.2 Programme de suivi et d'observation des médias adopté</p> | <p>5.1.1 Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire</p> <p>5.1.2 Définir son mode de fonctionnement au sein du Centre et son programme d'action</p> <p>5.2.1 Faire un état des lieux des médias et organiser des recherches et des colloques sur la communication et l'information dans la région</p> <p>5.2.2 Elaborer le Code d'éthique et de déontologie des médias ainsi que des modules de formation des journalistes sur les valeurs démocratiques et sur un journalisme professionnel et responsable</p> <p>5.2.3 Créer un centre de documentation sur les médias et un site Web des médias de la région</p> <p>5.2.4 Mettre les médias de la région en réseau</p> | Experts de la Cellule de coordination de l'observatoire |
| 6. Observatoire régional des ONG mis en place | <p>6.1 Structure opérationnelle de l'observatoire mise en place</p> <p>6.2 Programme de suivi et d'observation des ONG adopté</p> | <p>6.1.1 Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire</p> <p>6.1.2 Définir son mode de fonctionnement au sein du Centre et son programme d'action</p> <p>6.2.1 Faire un état des lieux des ONG dans la région et une analyse objective de la qualité et de l'impact de leur travail sur la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance dans la région</p> <p>6.2.2 Impliquer les ONG dans la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'éducation civique dans la région</p> <p>6.2.3 Fournir aux ONG toute assistance utile pour la formation de leurs cadres et l'amélioration de leurs</p> | Experts de la Cellule de coordination de l'observatoire |

| | | services à la population | |
|---|---|--|---|
| 7. Mécanisme de Concertation des acteurs non structurés (Institutions traditionnelles, entités décentralisées, partis politiques, secteur privé, etc.) mis en place | <p>7.1. Programme et calendrier adopté</p> <p>7.2. Bénéficiaires cibles identifiés</p> <p>7.3. Rencontres organisés</p> | <p>7.1.1. Elaborer un programme et le calendrier</p> <p>7.2.1. Etablir les critères d'identification</p> <p>7.2.2. Identifier les bénéficiaires</p> <p>7.3.1. Organiser les rencontres</p> | <p>Mission exploratoire,</p> <p>Cadre administratif de la Cellule de facilitation</p> |

Thèmes transversaux

| Genre | Droits de l'Homme | Environnement | Etablissements humains | VIH/SIDA |
|---|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Un Observatoire sur le Genre est créé - Les outils élaborés par le Centre concernent aussi le Genre - Les modules de formation des leaders et des femmes portent sur les questions de genre - La formation porte sur les questions de Genre - Les études et observations sur les processus démocratiques prendront en compte la question de la représentation des femmes - Les recommandations des études et plaidoyers porteront sur les questions du Genre | <ul style="list-style-type: none"> - Un Observatoire DB et DH est créé - Les outils élaborés par le Centre porteront sur la promotion et la protection des DH - Les OSC renforcées par le Centre défendent les DH - Le renforcement des institutions démocratiques et des processus électoraux est un moyen de prévention des conflits et des violations massives des droits de l'Homme | <ul style="list-style-type: none"> - Un Forum sur la gestion illicite des ressources est facilité par le Centre - Les outils élaborés par le Centre concernent aussi l'environnement - Les modules de formation porteraient aussi sur la bonne gestion de l'environnement - La formation concernerait les associations engagées dans la protection de l'environnement - Les indicateurs de la bonne gouvernance comprennent les OMD qui s'intéressent à la protection de l'environnement - Le renforcement de la démocratie par la participation large de la population établit un frein ou une barrière à la gestion chaotique de l'environnement par des autorités politiques et administratives | <ul style="list-style-type: none"> - La participation politique des populations à la base implique l'intérêt immédiat pour les questions de milieux de vie - La formation des leaders comportera un module sur la question des établissements humains - Le dialogue gouvernants-gouvernés porte sur les problèmes des populations déplacées, rapatriés et anciens combattants - Les études faites par le Centre et les conclusions ou recommandations insistent sur les problèmes des réfugiés, rapatriés déplacés et anciens combattants. | <ul style="list-style-type: none"> - Le développement de la démocratie participative insiste sur celle des groupes marginalisés - Un Forum sur les GM est facilité par le Centre - La compétition démocratique se joue sur les questions sociales importantes telles que la pandémie du VIH/SIDA - Les outils développés au Centre comme les OMD prennent en compte la prise en charge des malades du VIH/SIDA - Le renforcement de la Société civile concerne aussi les associations engagées dans la lutte et la prise en charge. |

TROISIEME PARTIE : PLAN D'ACTION ANNUEL ET BUDGET

PLAN D'ACTION

| ACTIVITES | | Année 1 | | | | Année 2 | | | | Année 3 | | | | Année 4 | | | | Année 5 | | | |
|------------|--|---------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|
| | | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 |
| Résultat 1 | - Rédaction de la note conceptuelle du centre | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | - Organisation de la réunion ministérielle (CI/RGL) par le secrétariat pour l'approbation de la note conceptuelle et la mise en place des structures du projet | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | - Organisation de la première réunion du Conseil d'Administration pour l'adoption du programme d'action et du budget | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | - Fonctionnement effectif du centre | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Résultat 2 | - Mettre en place les unités de recherche et de formation | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | |
| | - Elaborer une stratégie de coordination de la recherche au niveau régional | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | |
| | - Développer le cadre de coopération active avec les centres existants | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | |

| ACTIVITES | | Année 1 | | | | Année 2 | | | | Année 3 | | | | Année 4 | | | | Année 5 | | | |
|-----------|--|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|
| | | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 |
| | - Elaborer des modules de formation | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | |
| | - Mettre en place des outils de formation | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| | -Recruter les animateurs de formation | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| | - Mettre en place un service de coordination administrative des observatoires (Secrétariat technique) | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | |
| | - Créer un Secrétariat de facilitation des fora pour assurer la liaison avec les organismes publics et les ONG intéressant le Centre | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | |
| Résultat | - Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire (BG) | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | |
| | - Définir le mode de fonctionnement de l'observatoire au sein du Centre et son programme d'action | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | |
| | - Développer les indicateurs fiables et faire des rapports périodiques sur le renforcement des valeurs démocratiques dans la région, y compris le respect de l'ordre constitutionnel et de l'Etat de droit | | | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| ACTIVITES | Année 1 | | | | Année 2 | | | | Année 3 | | | | Année 4 | | | | Année 5 | | | |
|--|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|
| | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 |
| - Développer des indicateurs fiables et faire des rapports sur le renforcement des normes et des principes de l'indépendance, de l'impartialité et de l'autonomie du système judiciaire | | | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| -Assurer le suivi et l'observation des élections, ainsi que la formation des observateurs des élections. | | | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| - Assurer la surveillance des droits de l'homme en collaboration avec les observatoires nationaux | | | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| - Développer des indicateurs et faire des rapports sur la promotion et la protection des droits humains, particulièrement ceux des groupes marginalisés | | | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| - Promouvoir, par la recherche et la publicité la lutte contre les idéologies, les politiques et les pratiques discriminatoires ainsi que toutes les formes de violence qui en découlent | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| - Préparer un rapport sur les OMD tous les deux ans et assurer le suivi et le monitoring de leur réalisation dans la région. | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

| ACTIVITES | | Année 1 | | | | Année 2 | | | | Année 3 | | | | Année 4 | | | | Année 5 | | | | |
|------------|---|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---|
| | | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | |
| | - Aider les pays du champ à élaborer le plan d'action pour faciliter l'adhésion au MAEP et appuyer le renforcement de leurs capacités à participer au processus d'évaluation. | | | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| Résultat 4 | - Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire (genre) | | | | | | | | | | | X | X | | | | | | | | | |
| | - Définir son mode de fonctionnement au sein du Centre et son programme d'action | | | | | | | | | | | X | X | | | | | | | | | |
| | - Développer des indicateurs sur le genre et faire des rapports annuels sur l'autonomisation des femmes dans la région | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| | - Fournir toute autre assistance utile au Forum des femmes et à d'autres organisations féministes dans la lutte pour l'émancipation de la femme et l'égalité entre les sexes dans la région | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Résultat 5 | - Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire (Medias) | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | | | |

| ACTIVITES | | Année 1 | | | | Année 2 | | | | Année 3 | | | | Année 4 | | | | Année 5 | | | |
|------------|--|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|
| | | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 |
| | - Définir son mode de fonctionnement au sein du Centre et son programme d'action. | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | |
| Résultat 6 | - Mettre en place la structure opérationnelle de l'observatoire (ONG) | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | |
| | - Définir son mode de fonctionnement au sein du centre et son programme d'action | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | |
| | - Faire des états des lieux des ONG dans la région et une analyse objective de la qualité et de l'impact de leur travail sur la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance dans la région | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | |

BUDGET

| | | ANNEE 1 | ANNEE2 | ANNEE3 | ANNEE4 | ANNEE5 | FINA NCE MEN T |
|---|---|------------|---------|---------|---------|---------|---|
| 1 | Rédaction de la note conceptuelle du centre <ul style="list-style-type: none"> 2 consultants x 1mois x 10,500usd = 21,000 Sous total(1) 21,000 Usd | 21,000 | | | | | Secretariat de transition |
| 2 | Organisation de la réunion ministérielle (CI/RGL) par le secrétariat exécutif pour l'approbation de la note conceptuelle et la mise en place des structures du projet <ul style="list-style-type: none"> Secrétariat de suivi du pacte Sous Total (2) - | | | | | | |
| 3 | Organisation de la première réunion du Conseil d'Administration pour l'adoption du programme d'action et du budget (provision pour une réunion du CA une fois l'an) <ul style="list-style-type: none"> Frais de voyage des participants(33): 33x850x4 = 112,200 Usd Frais de subsistance: 33x4x250x4 = 132,000 Usd Communicationx4: 2000x4= 8,000 Usd Autres frais de préparation 8,000 Usd Interprètes et équipements = <u>40,000 Usd</u> Sous Total (3) 300,200 Usd | | 75,050 | 75,050 | 75,050 | 75,050 | 1)Etat 2)Secrétariat exécutif de la conférence |
| 4 | Fonctionnement effectif du centre <ul style="list-style-type: none"> Salaries bruts pour 4 années : 600,000Usd x 4 = 2,400,000 Usd Mission et voyages pour 4 années:18,287.5sd x4 = 73,150 Usd Frais de fonctionnement pour 4 année: 68,475 Usd x4 = 273,900 Usd Matériel de bureau et de transport = <u>82,850 Usd</u> Sous Total (4) 2,829,900 | 4,410 | 779,010 | 679,160 | 683,660 | 683,660 | Centre |

Budget Détaillé

Cliquez sur l'icône



Microsoft Excel
Worksheet